



LE CAMPUS DE L'ALTERNANCE

www.imt-grenoble.fr

AVEC L'ISCO

CONSTRUISEZ VOTRE AVENIR !

Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre
des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE



ISCO GRENOBLE
CCI GRENOBLE

LE CAMPUS DE L'ALTERNANCE



Sommaire



02 L'ISCO

03 PARTENARIATS

04 FORMATIONS

BAC PRO TECHNICIEN EN BÂTIMENT ORGANISATION ET RÉALISATION DU GROS ŒUVRE
RESPONSABLE TECHNIQUE EN BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
LICENCE DE GÉNIE CIVIL PARCOURS MANAGEMENT DE PROJET ET DE TRAVAUX
MENTION BIM CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DURABLE EN BIM
COORDINATEUR BIM DU BATIMENT
CHARGÉ D'AFFAIRES EN RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU BÂTIMENT
TITRE PROFESSIONNEL (BAC + 2) BIM MODELEUR DU BÂTIMENT

13 LA VIE SUR LE CAMPUS

14 LES PRINCIPES DE L'ALTERNANCE

15 NON AUX IDÉES REÇUES

16 CONTACTS

L'ISCO

L'Institut supérieur de la construction est une école à part. Née de la volonté des organisations professionnelles du bâtiment (FFB, CAPEB, UNTEC...) et de la CCI de Grenoble, l'ISCO n'a qu'une mission : permettre aux opérateurs du secteur de la construction, bureau d'études, entreprises, promoteurs, installateurs de **trouver les ressources et compétences** dont ils ont besoin pour poursuivre leur développement qualitatif et quantitatif.

Et cette ressource c'est vous !

Les besoins de construction, d'évolution, de réhabilitation du bâti sur tout le territoire français et au-delà sont encore plus importants aujourd'hui qu'ils ne l'étaient hier. Les exigences de chacun en terme de confort sont accrues, les réglementations nationales et européennes évoluent, les attentes des bailleurs ont elles aussi changé.

Les métiers se réinventent pour préparer les espaces résidentiels et de travail de demain. Ceux où le constructeur se doit d'apporter des solutions en matière de développement durable, de transition énergétique tout en préservant l'attractivité et la fonctionnalité des lieux. Les sujets vont de l'écoconception, au respect des nouvelles normes

jusqu'à l'installation de solutions énergétiques renouvelables, l'éco-gestion des chantiers ou le choix de matériaux écologiquement compatibles et recyclables.

Les métiers de la construction ont et auront toujours besoin d'hommes et de femmes, compétents au plus proche du terrain. L'ISCO est là pour les préparer à cet avenir. L'Ecole propose des formations en alternance, assurées par des professionnels du secteur. L'ISCO est au cœur du Campus de L'Alternance et à ce titre bénéficie d'infrastructures qui permettent à chacun de bien vivre le quotidien: Des cafeterias et espaces restauration, un hébergement pour ceux qui habitent loin, un centre de ressources pour approfondir les sujets techniques ou sociétaux, des projets pour s'inscrire dans une approche citoyenne et un dispositif Microgrid énergétique (Learning Grid) déployé sur tout le campus qui donne à chacun un applicatif grandeur nature pour la gestion des énergies de demain. Sur ces sujets l'ISCO a aussi une longueur d'avance.

Bâtissons ensemble votre avenir avec l'ISCO.

L'ENTREPRISE AU CŒUR DE NOTRE ACTION

Notre métier est d'être au service de l'entreprise et des professionnels du BTP. Établissement géré par la CCI de Grenoble, l'ISCO a pour vocation de former des jeunes en alternance avec l'aide des entreprises qui les lui confient. Toute la stratégie de l'établissement est basée sur l'identification des besoins en compétences des entreprises de la région grenobloise et tend à faciliter le développement économique en apportant la juste compétence, au juste endroit en juste à temps. L'anticipation, facteur clé de succès, est générée par l'échange permanent avec les organisations professionnelles, les observatoires économiques de la CCI et la veille permanente des évolutions économiques et techniques de la profession.



M. Poggia, gérant de l'entreprise POGGIA, membre du Conseil de gestion de l'ISCO par délégation du Président de la CCI de Grenoble.

PARTENARIATS

LES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

Les branches et syndicats professionnels, représentés localement, régionalement ou nationalement, et les organisations interprofessionnelles sont impliqués au sein du Conseil de gestion de l'ISCO.

LA PÉDAGOGIE

Les TPE et PME s'impliquent dans les jurys ou nous confient le positionnement de leurs candidats à l'apprentissage.

Les grandes entreprises, qui sont de plus en plus nombreuses à venir vers nous pour construire ensemble des parcours, former une population ciblée, prévoir l'avenir dans une logique de GPEC. Là, nous étudions avec elles toutes les possibilités, y compris celles qui consistent à impliquer certains de leurs personnels dans le processus pédagogique.

Entreprises

L'ISCO a une stratégie forte de création de partenariats avec les grandes entreprises. Au service du développement économique et gérée par la CCI de Grenoble, l'école met tout en œuvre pour permettre aux grandes entreprises de s'investir pleinement dans l'apprentissage à ses côtés.

L'ISCO pratique ces partenariats depuis de nombreuses années et sait parfaitement s'adapter aux différentes cultures d'entreprises.

Ces partenariats permettent une utilisation plus stratégique de la partie de la taxe d'apprentissage, restant de la décision de l'entreprise (13 %). L'école intègre les besoins et la culture de l'entreprise dans sa pédagogie, tout en respectant le référentiel et en améliorant l'employabilité des jeunes apprenants.

LA FÉDÉRATION DU BÂTIMENT

La Fédération du bâtiment et des travaux publics de l'Isère est un partenaire historique de l'ISCO (anciennement IFPB). Un de ses membres siège au Conseil de gestion de l'école, son président est mobilisé pour les baptêmes de promotion et la remise des diplômes, ses instances sont sollicitées pour les examens et pour l'évolution des contenus. Enfin, certains de ses membres interviennent dans les formations. La Fédération du BTP de l'Isère est systématiquement consultée pour toutes les décisions stratégiques, l'ISCO contribuant au développement des compétences des cadres de la profession.



LA CAPEB

La CAPEB de l'Isère est un partenaire historique de l'ISCO. Un de ses membres siège au Conseil de gestion de l'école, son président est mobilisé pour les baptêmes de promotion et la remise des diplômes, ses instances sont sollicitées pour les examens et pour l'évolution des contenus. La CAPEB de l'Isère est également consultée pour toutes les décisions stratégiques, l'ISCO contribuant au développement des compétences des cadres de la profession.



BTP CFA AFRA

BTP CFA AFRA est un CFA géré paritairement par les organisations professionnelles d'employeurs et les organisations syndicales de salariés.

Créé pour et par les professionnels du BTP, le BTP CFA AFRA anime un réseau de partenaires (établissements de formation et entreprises) afin de permettre à ses apprentis de réussir un diplôme et de s'insérer dans la vie professionnelle. Ce partenariat fonctionne de 1992, date de création du BAC professionnel TBORGO.

Les formations dispensées en apprentissage par le BTP CFA AFRA s'adressent aux jeunes de 16 à moins de 26 ans.



BAC PRO TECHNICIEN EN BÂTIMENT ORGANISATION ET RÉALISATION DU GROS ŒUVRE

Responsable de la solidité du bâtiment, le titulaire du Bac professionnel en bâtiment gros œuvre doit être un compagnon professionnel. Ses compétences sur le chantier lui permettent de s'exprimer tant sur le plan technique qu'en matière d'encadrement et de gestion.

À l'issue de sa formation, il est susceptible d'évoluer vers des emplois de chef d'équipe ou chef de chantier dans le domaine de la construction. Du fait de sa formation en alternance, il possède 2 années d'ancienneté dans la profession et, selon ses capacités, il peut poursuivre ses études.

OBJECTIF

Former des personnes responsables à la réalisation des bâtiments de différentes sortes, tant sur le plan technique qu'en matière d'encadrement et de gestion.

STATUT

Contrat d'apprentissage.
Le jeune est un salarié, il bénéficie à ce titre des protections sociales garanties par la convention collective nationale du bâtiment.

ADMISSION

Durée : 2 ans (première et terminale)

Pour faire acte de candidature, il faut :

- être titulaire d'un CAP Maçon
- ou d'une seconde du même Bac pro de branche bâtiment et travaux publics
- ou avoir suivi la scolarité de la classe de 1^{er} année de Bac STI Génie civil ou BT

Conditions d'admission :

- btpcfa.afra@ccca-btp.fr
- compléter le dossier de l'AFRA-BTP
- passer un entretien d'appréciation des aptitudes et de la motivation

COMPÉTENCES VISÉES

À la fin de la formation, le titulaire du Bac professionnel en construction bâtiment gros œuvre a acquis toutes les compétences nécessaires pour participer à un chantier et en assurer la gestion et l'encadrement.

VALIDATION DE LA FORMATION

Validation en CFA et en entreprise des compétences professionnelles dans le cadre du contrôle en cours de formation (CCF).
Examen de l'éducation nationale en fin de 2^e année.

ORGANISATION DE L'ALTERNANCE

L'organisation des études est adaptée au statut de l'apprenant en apprentissage.

Formation de 1 380 heures environ sur deux ans dispensée soit à l'ISCO (Grenoble) soit au LPA Cuzin (Caluire).

Alternance : phase de formation de 3 à 4 semaines au lycée puis en entreprise.

La rémunération (périodes de formation en centre comprises) varie selon l'âge, l'ancienneté et suivant les barèmes minimaux fixés par la loi et l'accord collectif du BTP.

Contrat d'apprentissage d'une durée de 24 mois.

Hébergement/restauration : demi-pension au lycée Cuzin et foyer des jeunes travailleurs à proximité, internat et demi-pension à l'ISCO.

MATIÈRES ENSEIGNÉES

Matières professionnelles technologiques :

- expression et technique graphique
- étude des ouvrages et des matériaux
- résistance des matériaux
- mise en œuvre
- laboratoire
- topographie
- méthode et organisation de chantier
- matériels

Matières scientifiques :

- sciences physiques
- gestion d'entreprise
- mathématiques

Formation générale :

- langues vivantes
- français
- connaissance du monde contemporain
- EPS
- éducation artistique / arts appliqués
- hygiène, prévention, secourisme

RESPONSABLE TECHNIQUE EN BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Une formation supérieure en 3 ans, adaptée aux exigences du BTP, depuis plus de 50 ans :

- répond aux besoins des professionnels du BTP,
- permet d'intégrer les jeunes progressivement dans la vie professionnelle,
- offre une qualification recherchée et validée par un titre homologué de niveau 5.

OBJECTIFS

Une formation polyvalente en construction gros-œuvre, second-œuvre, études de prix, organisation de chantiers, calcul béton armé et architecture. Sans équivalence dans les autres formations de même niveau.

Une pédagogie de l'alternance s'appuyant sur :

- deux stages en 1^{re} année sous statut d'étudiant,
- l'expérience acquise en entreprise en 2^e et 3^e année sous statut d'apprenti.

Un enseignement assuré essentiellement par des professionnels en activité et constamment réactualisé.

L'appui des organisations professionnelles du BTP et la réputation de cette formation au sein des entreprises.

ADMISSION

- Toutes les candidatures s'effectuent sur le portail Parcoursup : www.parcoursup.fr

Profil des candidats : pour entrer à l'ISCO, vous devez être titulaire d'un Baccalauréat (général ou technologique S-STI-ES), d'un BAC professionnel (filiales BTP) ou d'un titre de niveau 4.

Sélection des candidats :

- tests écrits (mathématiques, culture générale, anglais et vision dans l'espace),
- dossier scolaire,
- entretien de motivation devant un jury de professionnels et d'enseignants.
- Les titulaires de DUT, BTS, DEUST, DEFA ont la possibilité d'accéder en 2^e année, dans la limite des places disponibles.

STATUT

1^{re} année : ISCO

- Statut étudiant.
 - Frais de scolarité : nous consulter.
- Cet enseignement n'ouvre pas droit aux bourses de l'enseignement supérieur.

2^e et 3^e année : BTP CFA AFRA / UFA ISCO

- Statut salarié.
- Rémunération, y compris pendant les périodes de formation à l'ISCO, suivant l'âge et l'ancienneté, selon la législation en vigueur sur l'apprentissage.

ORGANISATION DE L'ALTERNANCE

- 1^{re} année : statut étudiant ISCO (à temps plein sur 33 semaines) + 2 stages d'1 mois chacun en entreprise.
- 2^e et 3^e année : statut apprenti Alternance par périodes de 3 à 5 semaines entre l'ISCO et l'entreprise.

Contrôle des connaissances :

- pratique du contrôle continu, interrogations orales et écrites, devoirs surveillés, rapports d'activité...
- résultats scolaires communiqués par relevés semestriels.

Passage de 1^{re} en 2^e année :

- subordonné à un niveau scolaire suffisant (10/20) et à la capacité d'intégration dans une entreprise,
- après avis du conseil de classe de l'ISCO, qui statue sur cette décision de passage.

LES ENSEIGNEMENTS

Outils graphiques et scientifiques (500 h)

- Autocad
- Revit
- Informatique
- Dessin géométral
- Mathématiques

Le cadre général d'un projet de construction (220 h)

Les différentes étapes du projet

- Identification des différentes étapes et pièces constructives du projet en phase d'études et en phase réalisation.

Environnement juridique règlementaire et administratif de la construction

- Droit de la construction
- Droit du travail
- Réglementations
- Sécurité

Environnement économique et gestion de l'entreprise

- Le marché
- Gestion

Construction et développement durable

BIM travail collaboratif, échange d'information

Technologie et matériaux de construction (310 h)

Technologie des matériaux et des ouvrages

- Matériaux
- Technologie Gros œuvre
- Technologie Second œuvre
- Technologie des aménagements paysagers, voiries et réseaux divers
- Charpente
- Étanchéité
- Conduits et gaines

Confort et performances du bâtiment

- Acoustique
- Calculs thermiques
- Technologie performance enveloppe
- Performance équipement
- Analyse de cycle de vie

Conception et étude de bâtiment (650 h)

Étude mécanique des structures et des ouvrages

- Résistance des matériaux

- Dimensionnement des structures
- Dessin des structures

Étude économique du projet de construction

Étude des aménagements paysagers, voiries et réseaux divers

Étude architecturale

Préparation, organisation et réalisation du chantier (260 h)

- Matériel
- Gestion administrative de chantier
- Contrôle de gestion de chantier
- Prévention hygiène sécurité environnement
- Méthodes
- Étude de prix
- Topographie

Communication, management, gestion et capitalisation des informations techniques (250 h)

- La communication
- Management
- Veille technologique, gestion et capitalisation des informations
- Anglais technique

MODALITÉS D'ACQUISITION DU TITRE

Validation de la formation en alternance

Son attribution prend en compte :

- le contrôle continu des connaissances,
- les compétences acquises en entreprise,
- la réalisation d'un projet de fin d'études avec soutenance devant un jury de professionnels extérieur à l'école,
- un mémoire de fin d'études

Par Validation des Acquis d'Expérience (VAE)

Le candidat doit justifier d'une expérience d'au moins un an en rapport avec le titre visé. Il constitue un dossier de candidature pour sa "demande de VAE" (Livret 1) qu'il adresse à l'ISCO.

Si sa demande est recevable, le candidat constitue son dossier professionnel afin de démontrer qu'il maîtrise de tout ou une partie des compétences liées au titre visé. Ce document est à communiquer au jury.

LICENCE DE GÉNIE CIVIL PARCOURS MANAGEMENT DE PROJET ET DE TRAVAUX MENTION BIM CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION DURABLE EN BIM

Le partenariat ISCO-Cnam vous propose une formation pouvant vous permettre d'obtenir :

- une Licence de génie civil (niveau 6) parcours Management de projet et de travaux (MPT) mention BIM, diplôme délivré par le Cnam,
- le certificat "Construction et réhabilitation durable en BIM" délivré par CCI-ISCO.

OBJECTIFS

La licence de génie civil parcours management de projet et de travaux du Cnam a pour objectif de former les techniciens supérieurs aux aspects administratifs, financiers et managériaux du chef de projet ou/et du conducteur de travaux de bâtiment ou de travaux publics pour accéder au statut de cadre technique dans leur domaine.

En alternance, la formation fera majoritairement appel à la pédagogie par projet. Polyvalente, articulée autour du BIM, elle apporte les méthodologies et les outils permettant de traiter les données de la maquette numérique, pour l'amélioration de la performance énergétique du bâtiment, la gestion et conduite de chantier, l'économie de la construction.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

- Sélection sur dossier de candidature.
- Entretien individuel.
- Test en fonction du parcours.

CONDITIONS D'ACCÈS

La troisième année de licence en alternance est accessible aux titulaires d'un diplôme bac+2 du secteur BTP (120 ECTS) après sélection sur dossier de candidature et entretien individuel. Elle est également accessible sous conditions aux titulaires d'un titre professionnel de niveau 5 et aux diplômés des domaines scientifiques et/ou techniques (120 ECTS), de l'architecture (180 ECTS) et de l'immobilier (180 ECTS). L'accès au diplôme peut également se faire par le dispositif de la validation des études supérieures (VES) et de la validation des acquis professionnels (VAP85).

MÉTIERS VISÉS ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

- Conducteur de travaux BTP.
- Chargé d'affaires BTP.
- Technicien études de prix BTP.
- Technicien méthodes BTP.
- Chargé d'affaires en bâtiment.
- Maître d'œuvre en bâtiment.
- Chef de projet.



COMPÉTENCES VISÉES PAR LA LICENCE GÉNIE CIVIL DU CNAM

- Respecter les valeurs sociétales : connaissance des relations sociales, environnement et développement durable, éthique.
- Mettre en œuvre une veille technologique et réglementaire dans un contexte européen.
- Rédiger un mémo technique et communiquer.
- Prendre en compte des enjeux industriels, économiques et professionnels : compétitivité et productivité, innovation, propriété intellectuelle et industrielle, respect des procédures qualité, sécurité.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES AU PARCOURS MANAGEMENT DE PROJET ET DE TRAVAUX

- Concevoir, prescrire et pré-dimensionner les éléments d'ouvrages de bâtiment ou de travaux publics en parfaite adéquation avec le projet.
- Maîtriser la gestion de projets de construction.
- Préparer un chantier.
- Piloter et coordonner les intervenants.
- Gérer un marché de travaux de la signature du contrat au parfait achèvement.
- Manager la qualité, d'environnement et de sécurité (QSE).
- Manager la sécurité et la protection de la santé (SPS).

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES AU PARCOURS ET/OU CURSUS

- Concevoir, prescrire et pré-dimensionner les éléments d'ouvrages de bâtiment ou de travaux publics en parfaite adéquation avec le projet.
- Maîtriser la gestion de projets de construction.
- Préparer un chantier.
- Piloter et coordonner les intervenants.
- Gérer un marché de travaux de la signature du contrat au parfait achèvement.
- Manager la qualité, d'environnement et de sécurité (QSE).
- Manager la sécurité et la protection de la santé (SPS).
- Maîtriser la démarche de projet basée sur le concept de maquette numérique (MN) et de processus numérique collaboratif (BIM).
- Réceptionner et étudier le dossier technique en environnement BIM et étudier la faisabilité des projets d'amélioration de la performance énergétique du bâtiment et des moyens techniques à mettre en œuvre pour le réaliser.
- Étudier les détails techniques du projet.
- Maîtriser les technologies associées à la performance énergétique et environnementale des bâtiments pour concevoir des solutions techniques pour les travaux neufs et pour les travaux de rénovation.
- Vérifier certains éléments de conformité à la réglementation thermique d'un bâtiment neuf ou ancien.

COORDINATEUR BIM DU BATIMENT

OBJECTIFS

Dans une entreprise générale du bâtiment, un bureau d'étude spécialisé ou tout corps d'état, dans un cabinet d'architecture ou de maîtrise d'œuvre, les missions du coordinateur BIM se situent à l'interface du BIM Manager et du BIM modelleur. Il doit :

BC 1 Développer les pratiques BIM spécifiques à l'entreprise

- Analyser le niveau de maturité BIM de l'entreprise.
- Développer les processus BIM internes de l'entreprise.
- Assister les BIM modelleurs dans leur utilisation des standards BIM de l'entreprise.

BC 2 Coordonner l'action de l'entreprise durant un projet BIM

- Modéliser et exploiter les maquettes numériques du projet BIM.
- Répondre aux spécifications d'un projet BIM.
- Communiquer et collaborer autour de la maquette numérique partagée du projet BIM.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Sélection des candidats :

- instruction du dossier de candidature,
- entretien de motivation.

CONDITIONS D'ACCÈS

Pour faire acte de candidature, il faut être : titulaire d'un diplôme de niveau 5 (bac + 2) dans le domaine du bâtiment.

DURÉE DE MODALITÉ DE LA FORMATION

Formation de 580 heures sur 1 an maximum.

Alternance :

- 4 semaines en début de formation et fin de formation.
- 1 semaine sur 4 en formation sur le reste de l'année.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation par un jury, d'un projet de rénovation énergétique, d'un dossier professionnel, des résultats des évaluations passées en cours de formation, selon le parcours de formation.

Le dossier du projet doit comporter :

- un rapport écrit,
- un support de présentation orale,
- les maquettes au format ifc manipulées lors du ou des projets.

Présentation orale au jury du projet (durée 1 h 20).

Entretien final (durée 20 minutes).

Modalités définies dans l'arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

NATURE DU DIPLÔME

Titre homologué de niveau 6 RNCP 34280.

MÉTIERS VISÉS ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

Type d'emplois accessibles :

- Coordinateur BIM
- Référent BIM
- Responsable BIM
- Expert BIM

Secteurs d'activités :

- La maîtrise d'œuvre et les cabinets d'architectes.
- Les bureaux d'études spécialisés ou tous corps d'état.
- Les petites et moyennes entreprises générales du bâtiment.
- Les entreprises générales de grande taille du bâtiment.

CHARGÉ D'AFFAIRES EN RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU BÂTIMENT

OBJECTIFS

BC1 Réaliser l'état des lieux initial d'un bâtiment en vue d'un projet de rénovation énergétique

- Réaliser l'état des lieux de la structure, de l'enveloppe et des systèmes du bâtiment existant.
- Réaliser l'état des lieux énergétique et environnemental du bâtiment existant.

BC 2 Conseiller le client sur un projet de rénovation énergétique d'un bâtiment

- Établir les scénarios d'amélioration et de rénovation énergétique d'un bâtiment.
- Estimer les travaux et élaborer la meilleure rentabilité financière.
- Présenter une offre technique et commerciale et accompagner le maître d'ouvrage.

BC 3 Préparer et suivre la réalisation des travaux de rénovation énergétique d'un bâtiment

- Rédiger la notice descriptive des ouvrages d'un projet de rénovation énergétique.
- Planifier et organiser un chantier de rénovation énergétique d'un bâtiment.
- Suivre la réalisation des travaux de rénovation énergétique d'un bâtiment.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Sélection des candidats :

- instruction du dossier de candidature,
- entretien de motivation.

CONDITIONS D'ACCÈS

Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (BAC , BAC PRO ou Titre).

DURÉE DE MODALITÉ DE LA FORMATION

Formation de 1350 heures sur 2 ans.

Alternance : 2 semaines sur 4 en centre de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation par un jury, d'un projet de rénovation énergétique, d'un dossier professionnel, des résultats des évaluations passées en cours de formation, selon le parcours de formation.

Modalités définies dans l'arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

NATURE DU DIPLÔME

Titre homologué de niveau 5 RNCP 34158.

MÉTIERS ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

Le chargé d'affaires en rénovation énergétique du bâtiment est un professionnel spécialiste de l'évaluation thermique et énergétique, capable de traiter la chaîne "analyse, conception mise en œuvre" d'un projet de rénovation.

Type d'emplois accessibles :

- Chargé d'affaires en rénovation énergétique de bâtiments.
- Technico-commercial en rénovation énergétique des bâtiments.
- Coordonnateur de projet de rénovation énergétique des bâtiments.
- Technicien-conseil en rénovation énergétique des bâtiments.
- Conseiller en économies d'énergie des bâtiments.

TITRE PROFESSIONNEL (BAC + 2) BIM MODELEUR DU BÂTIMENT

OBJECTIFS

Le BIM Modeleur est en charge de la modélisation de la maquette numérique d'un projet de construction pour un ou plusieurs corps d'état.

BC 01 Modéliser un projet BIM de niveau 1 (Maquette numérique isolée) :

- Modéliser le projet à l'aide d'un logiciel 3D.
- Établir le relevé et la description d'un bâtiment existant.
- Établir la conformité du projet de bâtiment avec les normes et la réglementation.
- Réaliser le métré d'un projet de bâtiment à partir de plans 2D ou d'une maquette numérique.
- Constituer le dossier de demande du permis de construire à partir d'une maquette numérique.

BC 02 Modéliser un projet BIM de niveau 2 (Maquette numérique collaborative) :

- Organiser le projet selon la convention BIM.
- Modéliser le projet à l'aide d'un logiciel 3D.
- Établir la conformité du projet de bâtiment avec les normes et la réglementation.
- Dessiner les carnets de détails d'un projet de construction.
- Réaliser la synthèse des plans techniques et architecte en BIM.

PUBLIC

De 16 à 30 ans dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.
Adultes en reconversion et demande de VAE (sous certaines conditions voir au dos).

PRÉREQUIS

Pour faire acte de candidature, il faut être :

- titulaire d'un diplôme de niveau 5 dans le domaine du bâtiment.

Sélection des candidats :

- instruction du dossier de candidature,
- entretien de motivation.

MATIÈRES ENSEIGNÉES

Enseignement professionnel :

- Modélisation des maquettes numériques - 80 h.
- Traitement des données des maquettes numériques - 40 h.
- Processus BIM, travail collaboratif, acteurs responsabilités outils - 90 h.
- Formalisation et exploitation métiers des maquettes numériques - 60 h.
- Cadre juridique et organisationnel du projet de construction - 60 h.
- Projet tutoré - 140 h.

Enseignement général :

- Anglais technique - 50 h
- Communication professionnelle - 30 h
- Management - 30 h

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Le titre professionnel est composé de deux blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP) qui correspondent aux activités précédemment énumérées.

Le titre professionnel peut être complété par un ou plusieurs blocs de compétences sanctionnés par des certificats complémentaires de spécialisation (CCS) précédemment mentionnés.

Le titre professionnel est accessible par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) ou suite à un parcours de formation et conformément aux dispositions prévues dans l'arrêté du 22 décembre 2015 modifié, relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

NATURE DU DIPLÔME

Titre homologué niveau 5 RNCP 34658.

DURÉE ET MODALITÉS

Formation de 580 heures sur 1 an maximum.

Alternance :

- 4 semaines en début de formation et fin de formation.
- 1 semaine sur 4 en formation sur le reste de l'année.
- Classe de 12 alternants maximum.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Toute une partie de la formation s'effectue en mode projet transversal.

- Salles de cours équipées.
- Centre de ressources : documentations, annales, sujets d'examens.
- Salles informatiques
- Logiciels et appareils de mesures professionnels

COÛT DE LA FORMATION

Formation gratuite et rémunérée sous contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation. Prise en charge par l'OPCO de l'entreprise.

CANDIDATURE ET DÉLAI D'ACCÈS

Vous pouvez candidater à partir du mois de janvier par mail à

contact.sca-jeune@grenoble.cci.fr

Sélection des candidats :

- Instruction du dossier de candidature
- Entretien de motivation

Le démarrage de la formation se fera sur le 1er trimestre de l'année.

L'inscription à la formation est effective à la réception d'une promesse d'embauche ou d'un contrat de travail en alternance ainsi que d'une fiche mission que nous devons valider. La formation est ouverte à partir de 6 alternants dans la limite de 12.

Le calendrier sera fourni après inscription définitive.

PUBLIC ADULTE

Contrat de professionnalisation possible.

Salarié (CPF de transition), demandeur d'emploi et financement propre (CPF)...

Validation des Acquis d'Expérience (VAE).

Nous contacter **isco@grenoble.cci.fr**

HÉBERGEMENT

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI.

Une superficie d'environ 3 500 m² :

- 2 niveaux sont réservés à la colocation, soit 4 appartements de 4 personnes avec kitchenette et coin repas,
- les 6 autres niveaux sont répartis en chambres simples, doubles ou multiples, avec des pièces d'eau et coin bureau,
- des chambres individuelles sont également prévues pour personne à mobilité réduite.
- Un accès Wifi gratuit.
- Un espace détente /salon télévision à chaque étage.
- Un accueil bagagerie au rez-de-chaussée.

RESTAURATION

La restauration comprend : un self, une cafétéria et un espace bar pour les petits déjeuners et cafés.

Ouverture également pour les internes en soirée.

HANDICAP - ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Des chambres individuelles à l'hébergement sont prévues pour personne à mobilité réduite. Pour plus d'informations merci de consulter notre site, rubrique formation et handicap.



LES TAUX ET RATIOS

Les taux et les ratios de la formation sont disponibles sur la page d'accueil du site de l'IMT - Rubrique Taux et Ratios. **www.imt-grenoble.fr**

La vie sur le campus

LA RESTAURATION

Parce qu'il est important de bien se nourrir et manger un repas équilibré, la restauration de l'ISCO dispose :

- d'un restaurant en self service,
 - d'une sandwicherie avec la possibilité de manger son propre repas sur place,
 - d'un espace bar pour les petits déjeuners et cafés.
- Ouverture également pour les internes après les cours.

L'HÉBERGEMENT

Une superficie d'environ 3 500 m² :

- 130 lits,
- Un hébergement sécurisé sur le campus,
- 2 niveaux sont réservés à la colocation, soit 4 appartements de 4 personnes avec kitchenette et coin repas,
- les 6 autres niveaux sont répartis en chambres simples, doubles ou multiples, avec des pièces d'eau et coin bureau,
- des chambres individuelles sont également prévues pour les personnes à mobilité réduite.

Un accès Wifi gratuit.

Un espace détente /salon télévision à chaque étage.

Un accueil bagagerie au rez de chaussée.

Une surveillance assurée toute la nuit.

Des étages réservés aux mineurs.

LA RÉSERVATION

Dès réception de vos calendriers de formation, contactez l'hébergement pour réserver votre chambre.

La réservation s'effectue à l'année pour les mineurs et/ou chaque semaine pour les majeurs, sous réserve des places disponibles.

LES SERVICES

- Un service Santé assuré par une infirmière à la disposition de tous les apprentis.
- Des relais H+ Handicap sont disponibles pour vous accompagner tout au long de votre parcours.
- Une chargée de suivi est là au côté des apprentis et des entreprises. Elle saura rétablir la communication entre les apprentis et les entreprises.



CONTACT

HÉBERGEMENT

10 rue Aimé-Pupin
38029 Grenoble Cedex 2

04 76 28 25 58

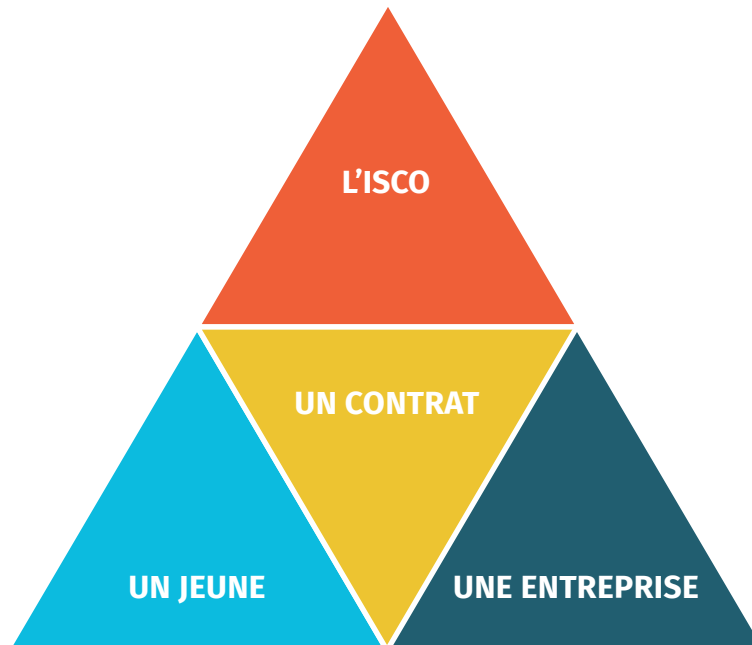
06 71 54 45 67

hebergement.pupin@
grenoble.cci.fr



Les principes de l'alternance

C'est la possibilité de valider un diplôme en alternant des périodes de formation en entreprise et à l'école. C'est une relation tripartite (école, jeune, entreprise) liée par un contrat de travail à temps plein (apprentissage ou professionnalisation).



UN JEUNE

Il est salarié temps plein, il alterne des périodes à l'école et en entreprise pour valider un diplôme et acquérir de l'expérience professionnelle.

UNE ENTREPRISE

Elle accueille un jeune et s'engage à le former au métier, elle assure la formation pratique.

L'ISCO

Il dispense la partie théorique de la formation et assure le suivi entre l'entreprise et son jeune (livret d'apprentissage, visite d'un formateur dans l'entreprise, réunion tripartite au cours du 1^{er} trimestre); l'objectif étant la réussite à l'examen.

UN CONTRAT

C'est ce qui lie le jeune au CFA, c'est un contrat de travail de type CDD, d'une durée équivalente à la durée de formation.

Non aux idées reçues !

JE N'AI PAS ENCORE 16 ANS, JE NE PEUX PAS RENTRER À L'IMT : FAUX

Il est possible de commencer sa formation à l'IMT et en entreprise dès 14 ans et en sortant de 3^e. La formation démarre normalement avec le même rythme d'alternance. L'IMT fera une convention de stage pour les périodes en entreprise jusqu'aux 15 ans révolus.

L'ALTERNANCE, C'EST POUR LES NULS : FAUX

C'est pour tous les jeunes qui souhaitent valider un diplôme et avoir une réelle expérience professionnelle.

LES DIPLÔMES N'ONT PAS LA MÊME VALEUR : FAUX

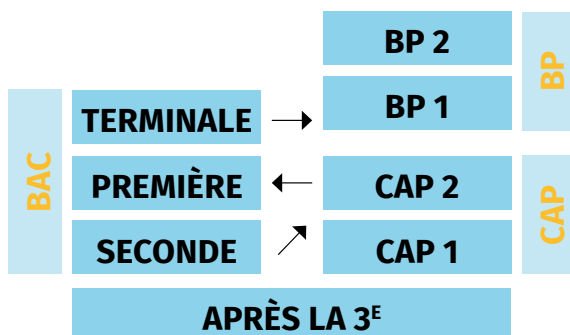
On valide les mêmes diplômes qu'au lycée (CAP, Bac pro, BTS...)

L'ALTERNANCE NE PRÉPARE QU'AUX MÉTIERS MANUELS : FAUX

On peut faire de l'alternance sur tous les niveaux et dans la quasi-totalité des métiers et fonctions en entreprise.

APRÈS UN CAP, JE NE PEUX PAS CONTINUER MES ÉTUDES : FAUX

Suivant les métiers, il est possible de continuer en BAC PRO ou Brevet Professionnel. Ce sont 2 diplômes de même niveau (niveau IV).



C'EST MIEUX D'ALLER DANS UN LYCÉE PROFESSIONNEL PLUTÔT QU'À L'IMT : VRAI/FAUX

Ce sont les mêmes diplômes mais préparés différemment. En apprentissage, l'essentiel de la formation s'effectue en entreprise.

Cette expérience professionnelle constitue un réel avantage. Les entreprises apprécient les jeunes qui sortent d'apprentissage car ils les trouvent motivés et prêts pour l'emploi.

	LYCÉE PRO	CFA
STATUT	Scolaire	Salarié
VACANCES	17 semaines de vacances scolaires	5 semaines de congés payés
SALAIRE	Non	Oui
PÉRIODES EN ENTREPRISES	En moyenne 88 % école / 12 % entreprise	En moyenne 30 % école / 70 % entreprise

LA FORMATION EN ALTERNANCE EST PAYANTE : FAUX

Atout incontestable de l'alternance: les frais de scolarité sont entièrement pris en charge. Les alternants reçoivent aussi la "carte d'étudiant des métiers" comme les élèves de lycée professionnel et une rémunération.

LES FORMATIONS EN APPRENTISSAGE SONT SUR PARCOURSUP: VRAI/FAUX

Il faut formuler ses vœux dans Parcoursup mais, en parallèle, il est conseillé de chercher une entreprise et de candidater directement sur le site internet de l'IMT, dès le mois de mars.

FAIRE DE L'ALTERNANCE, C'EST PLUS COOL, JE N'IRAI PLUS À L'ÉCOLE ET JE N'AURAI PLUS DE MATHS, FRANÇAIS..... VRAI/ FAUX

Il y aura toujours des cours. Il faut acquérir les mêmes connaissances qu'en lycée professionnel mais avec moins de temps passé à l'école.

Les apprentis découvrent de nouvelles matières en lien avec le métier qu'ils apprennent mais les matières générales sont encore au programme.

LE SERVICE CONSEIL ALTERNANCE, UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE !

CONTACT ET RETRAIT DES DOSSIERS

ISCO

10, rue Aimé-Pupin
38029 Grenoble Cedex 2

T. 04 76 28 29 59

contact.sca-jeune@grenoble.cci.fr
www.imt-grenoble.fr





LE CAMPUS DE L'ALTERNANCE

AVEC L'ISCO

CONSTRUISEZ VOTRE AVENIR !

LE CAMPUS DE L'ALTERNANCE



10 rue Aimé-Pupin
38029 Grenoble cedex 2

@ isco@grenoble.cci.fr
www.imt-grenoble.fr



T. 04 76 28 26 98

Siret : 183 830 017 00236 - Code NAF : 8532Z

Qualiopi
processus certifié

■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre
des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE